

Document d'information clé - CFD sur indices

Il s'agit d'un document d'informations clés (DIC) illustratif destiné à décrire un exemple de ce produit, ses performances, ses risques et les coûts qu'il implique. Les coûts et les performances de votre transaction réelle peuvent différer de cet exemple, en fonction des détails de votre transaction.

OBJECTIF

Ce document vous fournit des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document commercial. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et les pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **Contrat de différence sur indice (Index CFD)**

Fabricant du produit (la société) : ISEC Wealth Management Ltd. 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6-th floor, 3020- Limassol, Cyprus ; téléphone +357 25 262 132 ; numéro de licence 356/18.

Autorité compétente : Commission chypriote des valeurs mobilières et des changes. Date de production du KID/de la dernière révision :

23/08/2024



Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à

comprendre. QU'EST-CE QUE CE PRODUIT ?

Type :

Un contrat de différence sur indice (Index CFD) est un instrument financier à effet de levier négocié de gré à gré (OTC) et non sur un marché réglementé. Sa valeur est déterminée en fonction de la valeur d'un actif sous-jacent.

Objectifs :

L'objectif du CFD est de permettre à un investisseur de s'exposer avec effet de levier à l'évolution de la valeur de l'indice sous-jacent (que ce soit à la hausse ou à la baisse), sans posséder l'indice sous-jacent. L'exposition est à effet de levier puisque le CFD ne nécessite qu'une petite proportion de la valeur notionnelle du contrat comme marge initiale.

Par exemple, si un investisseur achète 1 lot de CFD (1 lot équivaut à 1 contrat sur indice) sur l'indice US100 avec un montant de marge initiale de 10 % et un prix sous-jacent US100 de 19500, l'investissement initial sera de 1950 USD ou l'équivalent dans la devise de votre compte. L'effet de levier, dans ce cas 10:1 (1 / 0,1). Pour chaque variation d'un dollar du prix de l'indice sous-jacent, la valeur du CFD change d'un dollar. Par exemple, si l'investisseur est à découvert (vendeur) et que la valeur du marché diminue, un profit d'un dollar sera réalisé pour chaque baisse d'un dollar de ce marché. En revanche, si la valeur du marché augmente, il subira une perte d'un dollar pour chaque dollar d'augmentation de la valeur du marché. À l'inverse, si un investisseur détient une position longue (achat), il réalise un bénéfice en fonction des hausses du marché et subit une perte en cas de baisse du marché.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent plus tôt ?

En général, les CFD n'ont pas de période de détention recommandée et il appartient à chaque investisseur de déterminer la période de détention la plus appropriée en fonction de sa stratégie et de ses objectifs de trading. Il n'existe aucune restriction spécifique à un produit concernant les retraits anticipés d'argent.

Investisseur de détail visé :

La négociation de ce produit ne convient pas à tout le monde. Ce produit est généralement utilisé par les investisseurs qui 1) souhaitent obtenir une exposition à court terme aux instruments financiers ; 2) négocient avec de l'argent qu'ils peuvent se permettre de perdre ; 3) ont un portefeuille d'investissement et d'épargne diversifié ; 4) ont une tolérance élevée au risque ; et 5) comprennent l'impact et les risques associés au trading à effet de levier.

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs durables ESG) / Durabilité :

ISEC Wealth Management Ltd.



Les produits CFD sont des instruments non durables/ESG. En acceptant les conditions générales et toute la documentation juridique de la demande d'ouverture de compte, le client comprend et accepte d'investir dans des instruments non durables/ESG.

ISEC Wealth Management Ltd.

supervisée et réglementée par la Cyprus Securities and Exchange Commission (CySEC) Numéro de licence : 356/18. Numéro d'enregistrement de la société : HE 360500 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6ème étage, 3020-Limassol, Chypre

Tel : +357 25 262 132 ; Fax : +357 25 005 324

Web : www.is-wm.com E-mail : office@is-wm.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QUE POURRAIS-JE OBTENIR EN RETOUR ?

Risk Indicator:



L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements de prix sur le marché ou du risque de contrepartie. Ce produit a été classé 7 sur 7, ce qui correspond à la classe de risque la plus élevée. Cette note reflète une forte probabilité de pertes potentielles. Les risques de trading sont amplifiés par l'effet de levier (multiplicateur de risque) - la perte totale que vous pouvez encourir peut dépasser de manière significative le montant investi ou déposé. Les profits ou les pertes peuvent varier de manière significative en période de forte volatilité ou d'incertitude du marché ou de l'économie. Ces fluctuations sont encore plus importantes en cas d'effet de levier et peuvent également avoir un impact négatif sur votre position. Par conséquent, des appels de marge peuvent être effectués rapidement ou fréquemment. En cas de défaillance, vos positions peuvent être obligatoirement résiliées et vous subirez des pertes. Ne négociez qu'après avoir pris connaissance des risques et les avoir acceptés. Vous devez examiner attentivement si la négociation de produits à effet de levier vous convient.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision. En vous engageant à effectuer une transaction sur le marché à l'avenir, lorsque le CFD sera clôturé, vous devrez évaluer à l'avance le montant des fonds dont vous aurez besoin. Cela peut s'avérer difficile et vous exposer au risque de devoir effectuer une transaction dont vous n'avez pas besoin ou de devoir effectuer une autre transaction sur le marché libre si vous avez besoin d'acheter plus ou de vendre des devises.

Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes.

CFD sur indice	US100
Prix d'ouverture (P)	19500.00
Taille du lot (LS)	1
Taille de l'opération (TS=P)	19500
Marge% (M)	10%
Exigence de marge (MR=P*TS*LS*M) en USD	1950
Montant notionnel de la transaction (N = P*LS*TS) en USD	19500

Long (BUY)	Changement de prix	Prix de clôture	Bénéfice/perte
Favorable	3%	20085.00	585
Modéré	0.50%	19597.50	97.5
défavorable	-3%	18915.00	-585
Le stress	-6%	18330.00	-1170
Court (SELL)	Changement de prix	Prix de clôture	Bénéfice/perte
Favorable	-3%	18915.00	585

ISEC Wealth Management Ltd.

supervisée et réglementée par la Cyprus Securities and Exchange Commission (CySEC) Numéro de licence : 356/18. Numéro d'enregistrement de la société : HE 360500 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6ème étage, 3020-Limassol, Chypre

Tel : +357 25 262 132 ; Fax : +357 25 005 324

Web : www.is-wm.com E-mail : office@is-wm.com



ISEC
WEALTH MANAGEMENT

Modéré	-0.50%	19402.50	97.5
défavorable	3%	20085.00	- 585
Le stress	6%	20670.00	- 1170

ISEC Wealth Management Ltd.

supervisée et réglementée par la Cyprus Securities and Exchange Commission (CySEC) Numéro de licence : 356/18. Numéro d'enregistrement de la société : HE 360500 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6ème étage, 3020-Limassol, Chypre

Tel : +357 25 262 132 ; Fax : +357 25 005 324

Web : www.is-wm.com E-mail : office@is-wm.com

Quelle que soit la perte du marché dans le scénario de stress, il n'est pas possible de perdre plus que ce qui a été déposé en raison de la politique de protection du solde négatif en place.

COÛTS :

Avant de commencer à négocier un CFD sur indice, vous devez vous familiariser avec tous les coûts ponctuels, permanents et accessoires que vous aurez à supporter. Ces coûts réduiront votre bénéfice net ou augmenteront vos pertes.

Coûts ponctuels : spread (différence entre le prix de vente et le prix d'achat). Le spread dépend de nombreux facteurs différents, y compris, mais sans s'y limiter, la volatilité et la liquidité du sous-jacent, la taille de la transaction notionnelle et le moment de la journée), commission, spread de conversion de devises (les frais facturés pour la conversion des profits/pertes réalisés de la devise de l'instrument à la devise du compte). L'exemple ci-dessus entraînera un coût monétaire de 0,85 USD avec un pourcentage de 0,004358 %.

Coûts permanents : coûts de transaction du portefeuille (l'impact des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents pour le produit), autres coûts permanents (l'impact des coûts que nous prenons chaque année pour gérer vos investissements), coûts de financement ou de swaps (encourus lorsqu'une transaction est conservée pendant la nuit, pour refléter le coût de financement de votre transaction). L'exemple ci-dessus vous coûtera 0,83 USD par jour pour une position courte (SELL) avec un pourcentage de 0,004256 % et 9,83 USD par jour pour une position longue (BUY) avec un pourcentage de 0,05041 % dans des conditions de marché moyennes/courantes.

Les coûts quotidiens agrégés seront de 0,02 USD pour la position courte (0,0001 %) et de 10,68 USD (0,054769 %) pour la position longue.

Les frais accessoires : les commissions de performance (prélevées sur votre investissement si le produit fait mieux que son indice de référence). Les autres frais ne dépendent pas sur le produit, veuillez les vérifier [sur le site web de la société dans le tableau des commissions et des frais](#).

Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure de payer ?

La société est membre du Fonds d'indemnisation des investisseurs (le "Fonds") pour les clients des entreprises d'investissement chypriotes (EIC) et d'autres entreprises d'investissement (EI) qui ne sont pas des établissements de crédit. L'objet du Fonds est de garantir les créances des clients couverts contre les membres du Fonds (c'est-à-dire la Société) par le paiement d'une indemnisation pour leurs créances découlant des services couverts fournis par ses membres, tant que le manquement de la Société à ses obligations a été établi. Si la société ne peut pas remplir ses obligations concernant les fonds des clients, votre investissement est couvert par le Fonds d'indemnisation des investisseurs qui couvre les investissements éligibles jusqu'à 20 000 euros par personne.

Comment puis-je déposer une plainte ?

1. En envoyant par la poste ou en remettant en main propre le formulaire de plainte mentionné sur la page web de la procédure de plainte à l'adresse suivante : 254 Arch.Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6th floor, 3020 Limassol, Chypre, à l'attention du service de gestion des plaintes.

2. En envoyant le formulaire de plainte par voie électronique à l'adresse électronique suivante : **compliance@is-wm.com**

Si vous estimez que votre plainte n'a pas été résolue de manière satisfaisante, vous pouvez la soumettre au médiateur financier de la République de Chypre. Voir www.financialombudsman.gov.cy pour plus d'informations.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations contenues dans ce document d'information clé ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas une consultation individuelle avec un conseiller financier. Pour connaître toutes les conditions relatives à ce produit qui ne sont pas contenues dans le KID, veuillez vous référer aux conditions contractuelles qui vous sont fournies sur le [site web de l'entreprise](#).